



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-33362>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-33362**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (SDIS du Var)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 28830040300822

Ville : Le Muy

Code postal : 83490

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et livraison de fioul domestique

Code CPV principal - Descripteur principal : 09135100

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison de fioul domestique destiné à l'approvisionnement des cuves du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Var, r...(voir DCE)

Critères d'attribution : Les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

CIS du LUC et de LORGUES Date de conclusion du marché/lot: 17/03/2025. Montant maximum de commande HT : 40 000.00 euro(s) Noms des titulaires: BERGON SAS. Montant de l'offre attributaire HT: 3232.00 euro(s). CIS de FAYENCE Date de conclusion du marché/lot: 17/03/2025. Montant maximum de commande HT : 36 000.00 euro(s) Noms des titulaires: BERGON SAS. Montant de l'offre attributaire HT: 3232.00 euro(s). CIS de PIERREFEU Date de conclusion du marché/lot: 17/03/2025. Montant maximum de commande HT : 32 000.00 euro(s) Noms des titulaires: BERGON SAS. Montant de l'offre attributaire HT: 3232.00 euro(s). CIS de TOULON Centre (Port Marchand) Date de conclusion du marché/lot: 17/03/2025. Montant maximum de commande HT : 7 200.00 euro(s) Noms

des titulaires: BERGON SAS. Montant de l'offre attributaire HT: 3232.00 euro(s). CIS de COMPS-SUR-ARTUBY Date de conclusion du marché/lot: 17/03/2025. Montant maximum de commande HT : 44 000.00 euro(s) Noms des titulaires: BERGON SAS. Montant de l'offre attributaire HT: 3232.00 euro(s). Tour de guet du Bessillon à PONTEVES et CIS de BARJOLS Date de conclusion du marché/lot: 17/03 /2025. Montant maximum de commande HT : 52 000.00 euro(s) Noms des titulaires: BERGON SAS. Montant de l'offre attributaire HT: 3232.00 euro(s). En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal administratif de Toulon. À défaut de règlement amiable et conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, un recours peut être exercé auprès de la juridiction administrative territorialement compétente : • soit par référé contractuel, conformément aux dispositions de L551-13 du code de justice administrative, après la date de signature du contrat et dans un délai de 31 jours à partir de la publication de l'avis d'attribution au JOUE et de 6 mois après la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié. • soit par requête introductory d'instance (recours TROPIC) dans les formes prévues à l'article R411-1 du code de justice administrative et dans le délai de 2 mois à compter de la date de parution de l'avis d'attribution du marché public. À défaut de cette publicité, le délai ne commence pas à courir et le recours peut être introduit sans condition de délai. • soit par un recours pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication ou de notification de l'acte détachable attaqué. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télerecours Citoyens accessible via le site internet www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/03/2025